

Eglise catholique de Martinique > Agir - Servir > Donner à l'Église > **L'Église a "vraiment" besoin de vous !**



## L'Église a "vraiment" besoin de vous !

Denier de l'Église 2017

vendredi 13 octobre 2017, par [Econome](#)

**Depuis le 24 février 2017 a débuté la nouvelle campagne du Denier de l'Église : avez-vous pensé à participer vous aussi à cette campagne par Carte Bancaire, paiement sécurisé ? Dans le numéro 550 de notre revue diocésaine, Mgr Macaire rappelle ce qu'est le don : « En résumé le don est une preuve d'amour. Comme le jeûne, il est une reconnaissance envers Dieu pour sa bonté ; comme la prière, il est une source de bénédiction. Ce sont des œuvres de miséricorde ! (cf Mt 6) »**

**Oui, notre évêque a "vraiment" besoin de notre soutien pour assurer le financement des missions confiées à l'Église qui ne possède que ce que ses fidèles lui donnent. Jeunes, vous aussi vous pouvez aider Mgr Macaire ! Alors, donnons tous avec générosité à notre Église les moyens dont elle a besoin !**

**Pour en savoir plus :**

► Rendez-vous dans la revue *Eglise en Martinique*, N° 550 , du dimanche 8 octobre 2017 (Editorial de Mgr Macaire et dossier : le diocèse de Martinique et ses ressources)

► Rendez-vous sur [www.JETEDONNEUNSOIRIRE.com](http://www.JETEDONNEUNSOIRIRE.com)

**Toute l'année, votre paroisse est à votre service...**

Sacrements, célébrations et prière, partage et transmission de la foi, organisation de la solidarité, soutien aux familles et aux personnes isolées, participation à la vie de l'Église universelle... : votre paroisse a mille visages.

**Le curé de votre paroisse et son équipe vous accueillent et vous accompagnent** dans votre parcours d'homme ou de femme et de croyant quelles que soient les circonstances, heureuses ou difficiles, de la vie.

**Votre paroisse, c'est aussi un espace ouvert d'écoute et de partage**, où chacun peut trouver sa place, s'épanouir et faire rayonner sa foi. Votre fidélité et votre soutien contribuent à faire vivre ce bien commun, votre paroisse.

► Si vous donnez chaque mois 10 €, vous contribuez à la décoration florale d'une église tout au long de

l'année.

- ▶ Si vous donnez chaque mois 50 €, vous contribuez au financement de l'électricité d'une église.
- ▶ Si vous donnez chaque mois 90 €, vous financez un mois de revenu brut d'un prêtre.

N'hésitez plus : Participer au Denier de l'Eglise par CB, virement sécurisé !



Vous pouvez aussi faire

- ▶ un don par chèque à l'ordre de Association diocésaine de Saint-Pierre et Fort-de-France (ADSPFDF)  
5-7, rue du Père Pinchon BP 586  
F - 97207 Fort-de-France cedex  
Tél. +5965 96 63 70 70
- ▶ par [prélèvement automatique](#).

## L'Eglise de Martinique n'est pas riche.

Elle ne possède que ce que vous voulez bien lui donner.

**LE DENIER C'EST QUOI ?**  
C'est la contribution volontaire et solidaire des catholiques à la vie de leur Eglise.

**LE DENIER C'EST VITAL ?**  
Contrairement à une idée reçue, le denier ne reçoit aucun avantage de l'Etat, ni de l'impôt - il doit donc être supporté d'abord et avant tout par les catholiques.  
Or, le nombre de déclarants a diminué, 12 525 en 2016, alors qu'il devrait être de 10 800 (80% des Catholiques).

**LE DENIER C'EST POUR QUI ?**  
61 % pour les activités pastorales  
10 % pour les œuvres  
9 % pour le financement de missions  
5 % pour les dépenses administratives  
78 % pour les dépenses de personnel

**LE DENIER COMBIEN DONNER ?**  
L'Eglise propose aux catholiques de donner, dans la mesure de leurs moyens, l'équivalent de 2 ou 3 pourcents du salaire net an.  
Chaque être, même modeste, est précieux.

**LE DENIER C'EST DEDUCTIBLE DES IMPOTS ?**  
Si vous êtes imposable, votre don au Denier vous permet de déduire 60% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un don de 100€ va vous coûter au total que 30€.

**Je donne au Denier**

Le Denier représente 15% des ressources totales de l'Eglise et couvre 17% des dépenses

